

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6940 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**AC ENVIRONNEMENT**

N° SIREN : 441355914

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / AMIANTE***ENVIRONMENT / ASBESTOS*réalisées par / *performed by :***AC Environnement Gentilly****44-46 Avenue Raspail****94250 GENTILLY**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **19/03/2021**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/06/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,  
*Pole manager - Building-Electricity,*

**Kerno MOUTARD**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6940.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6940*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**à l'attestation N° 1-6940 rév. 1**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**AC Environnement Gentilly**  
**44-46 Avenue Raspail**  
**94250 GENTILLY**

Dans son unité technique :

**- Analyse Gentilly**

Elle porte sur : voir pages suivantes

## Unité technique : Analyse Gentilly

L'accréditation porte sur :

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques			
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i>			
Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés			
<i>Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés susceptibles de contenir de l'amiante délibérément ajouté : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plâtres</li> <li>• Cellulose</li> <li>• Ciment / Carbonates</li> <li>• Polymères</li> <li>• Hydrocarbonés</li> </ul>	Fibres classées « amiante »	Préparation sans ou avec traitement par calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique	Méthode interne de préparation L.MO.20 *
		Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	HSG 248 - Annexe 2 NF ISO 22262-1
		ET	ET
		Préparation par traitement par attaque chimique	Méthode interne de préparation : L.MO 07 *
		Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X43-050 (parties utiles de la norme)

\* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques			
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i>			
Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés			
<i>Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE

## # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

### Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés  
 Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante à l'exception des enrobés et bétons (par exemple : enduits, mortiers)	Fibres classées « amiante »	Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé :	Méthode interne de préparation : L.MO.20 et L.MO.07 *
		Préparation par sous échantillonnage par attaque chimique et/ou mécanique	
		<u>Analyse des matériaux bruts</u>	
		Préparation spécifique pour le squelette granulaire	
		ET	
		Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	HSG 248 - Annexe 2 NF ISO 22262-1
ET	ET		
Préparation par attaque chimique et /ou mécanique	Méthode interne de préparation : L.MO.20 et L.MO.07 *		
Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X43-050 (parties utiles de la norme)		
	ET		
	IMA : Principes pétrographiques et de classification minéralogique		

\* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

\*\* Leake, B.E., Woollev. A.R., Arps, C.E.S., Birch, W.D., Gilbert. M.C.. Grice. J.D.. Hawthorne, F.C., Kato, A., Kisch, H.J.. Krivovichev. V.G., Linthout, K., Laird. J.. Mandarino. J.A., Maresch, W.V., Nickel. E.H.. Rock. N.M.S., Schumacher. J.C., Smith. D.C., Stephenson, N.C.N.. Ungaretti, L.. Whittaker, E.J.W., and Guo, Y. (1997) Nomenclature of amphiboles : Report of the subcommittee on amphiboles of the International Mineralogical Association. Commission on New Minerals and Mineral Names. Canadian Mineralogist. 35. 219-246.

Frank C. Hawthorne. Roberta Oberti, George E. Harlow, Walter V. Maresch. Robert F. Martin. John C. Schumacher and Mark D. Welch (2012) Nomenclature of the amphibole supergroup  
 Roberta Oberti . Elio Cannillo and Giuseppe Toscani (2012) How to name amphiboles after the IMA2012 report: ruies of thumb and a new PC program for monoclinic amphiboles  
 Andrew J.Locock (2014) An Excel spreadsheet to ciassifv Chemical analyses of amphiboles followingq the IMA 2012 recommendations

**# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques**

*Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante*

Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés  
*Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses*

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante à l'exception des enrobés et bétons (par exemple : enduits, mortiers)	Fibres classées « amiante »	Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé :  Préparation par sous échantillonnage par attaque chimique et/ou mécanique  <u>Analyse des matériaux pouvant contenir de l'amiante ajouté délibérément</u>  Préparation sans ou avec attaque chimique  Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)  ET  Préparation par attaque chimique et mécanique  Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	Méthode interne de préparation : L.MO.20 *          HSG 248 - Annexe 2 NF ISO 22262-1  ET  Méthode interne de préparation : L.MO.07 *  NF X43-050 (Parties utiles de la norme)

**\* Portée FIXE :** Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1 :** le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# **Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)**

Date de prise d'effet : **19/03/2021** Date de fin de validité : **30/06/2024**

Le Responsable d'accréditation  
*The Accreditation Manager*

**Adrien SOULIER**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6940.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)